



Communiqué de presse
le 07 avril 2020

Les collectivités territoriales mobilisées pour faciliter la réalisation des tests Covid-19 à grande échelle.

Faciliter et accélérer l'installation d'un nouvel équipement de pointe destiné à réaliser localement des tests COVID-19 est une priorité. C'est pourquoi les collectivités territoriales, à savoir la Ville d'Amiens et Amiens Métropole, le Département de la Somme et la Région Hauts-de-France ont respectivement décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 10 000€ au laboratoire Bioamiens

Les collectivités locales ont décidé de se mobiliser collectivement et rapidement afin d'apporter une aide au laboratoire Bioamiens, de le soutenir dans la mise en place d'un dépistage en ambulatoire et de l'accompagner dans l'achat d'équipements nécessaires à la bonne réalisation de cette action.

Cette mobilisation place les habitants au cœur de leur priorité et s'inscrit dans les mesures exceptionnelles que chaque collectivité apporte dans cette situation inédite. D'autres types de mobilisations viendront compléter cette action, comme celle du laboratoire du Département de la Somme, les laboratoires départementaux sont en effet désormais autorisés à réaliser des tests de dépistage du Covid-19.

En accord avec l'ARS Hauts-de-France, Bioamiens a mis en place un système de dépistage ambulatoire sur le site du laboratoire de la Vallée des Vignes. Il permet de réaliser les prélèvements auprès des patients symptomatiques et à risque, mais aussi des professionnels de santé, dans des locaux adaptés pour ce type de recherche.

Cette initiative répond à une très forte demande de tests de dépistage de la part des médecins de ville. Ainsi, le laboratoire a souhaité se doter d'un équipement qui permet d'identifier le génome du virus et de confirmer une infection par le virus SARS Cov-2 (Covid-19) à partir d'un prélèvement naso-pharyngé.

Le laboratoire Bioamiens, collabore étroitement avec des établissements de soins et d'hospitalisation privés, comme le Groupe Santé Victor Pauchet, la SA Cardiologie et Urgences ou la Clinique de l'Europe. Les recherches seront ouvertes à tous dans le respect des recommandations des autorités sanitaires.

Contacts presse :

Service Relations Presse Ville d'Amiens - Amiens Métropole

Michel Collet : 03 22 97 40 99 - m.collet@amiens-metropole.com

Sandrine Gandega : 03 22 97 43 24 - s.gandega@amiens-metropole.com

Département de la Somme

Eloïse Devred - 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - e.devred@somme.fr

Région Hauts-de-France :

Peggy Collette - El Hamdi: 03 74 27 48 38 - 06 75 93 38 28 - peggy.collette@hautsdefrance.fr